

Quartier Saint-Etienne - Lancement d'une consultation pour la vente sous plis cachetés de l'Hôtel de Lestang

Immobilier et Bâtiments
22-0128

Mesdames, Messieurs,

En 1593, l'évêque Christophe de Lestang décide, d'édifier sur sa propriété située 20 rue Saint-Jacques, un hôtel particulier qui restera dans sa famille jusqu'en 1857, date à laquelle la Mairie de Toulouse l'acquiert et y installe le logement du recteur, en application de la loi de 1806 qui établit la charge de l'hébergement des recteurs aux communes.

A l'exception des réfections de 1899 et 1909, l'hôtel ne connaît aucun changement notable pendant plus d'un siècle.

En 1961, le recteur Paul Dottin, devant l'ampleur croissante des attributions académiques, décide l'extension des locaux et la transformation de l'hôtel.

Les services du rectorat ayant été relocalisés sur le site Niel, l'État n'a plus, aujourd'hui, l'utilité d'usage de l'Hôtel de Lestang et de ses annexes ainsi que de la quasi-totalité des espaces extérieurs dont le jardin d'agrément, d'une Superficie De Plancher totale d'environ 1 063 m². En revanche, l'Etat conserve la propriété du bâtiment mitoyen de 4 niveaux construit dans les années 60, contigu aux anciens locaux dudit rectorat, et qui abrite, depuis peu, la Cour Administrative d'Appel.

Les bâtiments, propriétés Etat et Mairie de Toulouse, étant imbriqués dans un site d'exception, des divisions volumétriques et des servitudes vont être créées afin de permettre aux deux entités de cohabiter. L'État va prochainement les remettre à la Mairie de Toulouse afin qu'elle retrouve la jouissance du bien. Cette procédure fera alors l'objet d'une délibération lors d'un prochain Conseil Municipal.

Cependant, afin d'informer, dès à présent, les candidats à la reprise de ce site, la Mairie de Toulouse, par la présente délibération, décide de mettre en vente l'Hôtel de Lestang qui est aujourd'hui inoccupé et désaffecté. Une consultation sera lancée afin de permettre à toute personne ou groupement intéressé de formuler une offre d'acquisition accompagnée des différents éléments du programme projeté.

Il est précisé que l'Hôtel de Lestang, propriété de la Mairie de Toulouse, faisant l'objet de cette consultation, est identifié sur les parcelles cadastrées Toulouse Saint-Etienne section AC n°270 et 371p, conformément au plan joint, pour une contenance de 1547 m², et est situé rue Saint-Jacques dans le cœur historique de Toulouse, à proximité immédiate de la Cathédrale Saint-Etienne, des Carmes et du Grand Rond.

Une prochaine délibération viendra présenter au Conseil Municipal le projet sélectionné pour la cession de ce bien et acter la vente de l'Hôtel de Lestang au candidat acquéreur choisi à l'issue de la consultation.

Si ces dispositions recueillent votre agrément, je vous invite, Mesdames, Messieurs, à prendre la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal autorise la mise en vente sous plis cachetés de l'Hôtel de Lestang à détacher des parcelles cadastrées Toulouse Saint-Etienne section AC 270 et 231, conformément au plan joint.

Article 2 : Le Conseil Municipal autorise le/les soumissionnaire(s) sélectionné(s) à l'issue de la procédure de consultation à pénétrer sur le terrain pour y réaliser les sondages et études indispensables, ainsi qu'à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation des programmes qu'il(s) projette(nt) de réaliser.

Délibération du Conseil Municipal
publiée par affichage en Mairie le
reçue à la Préfecture le
publiée au RAA le

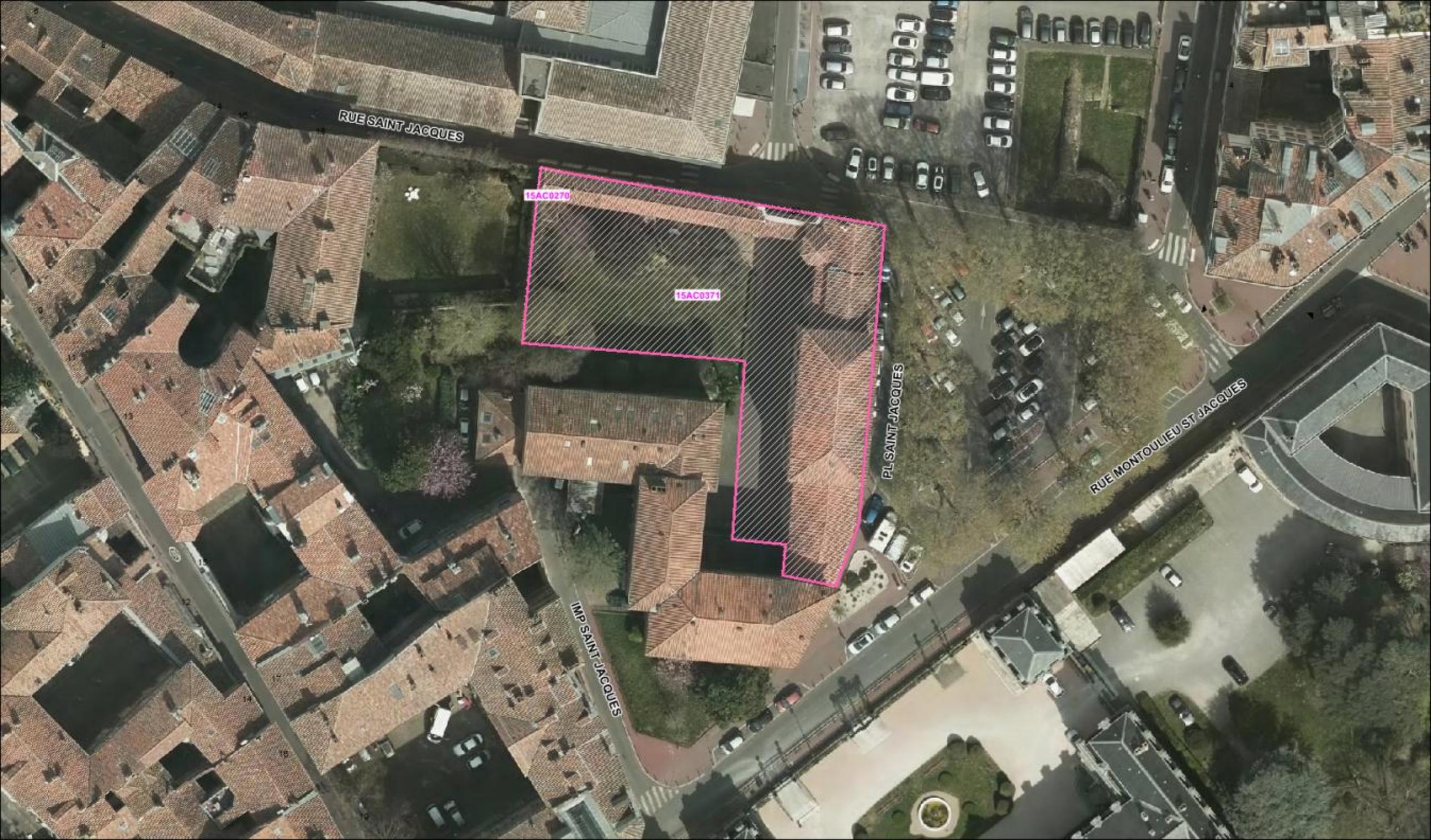
**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES
POUR EXTRAIT CONFORME**

LE MAIRE,

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué

Sacha BRIAND



RUE SAINT JACQUES

15AC0270

15AC0371

PL SAINT JACQUES

RUE MONTOLIEU ST JACQUES

IMP SAINT JACQUES